1 rue Jean Mermoz – Bat B1
Rond point de Bonneuil
95500 Gonesse

Déclaration de conformité

Fait à Gonesse, le 14/04/14

Nous déclarons sous notre seule responsabilité que le(les) produit(s) auquel (auxquels) se réfère(nt) cette déclaration est (sont) conforme(s) à la(aux) norme(s) ou autre(s) document(s) nominatif(s) cité(s).

Produit(s)	
AL 13753	Cloche LED 4500lm 4000K 41W

Normes	
Indice	**Titre du document**
NF EN 60598-1	Luminaires – Partie 1 : prescriptions générales et essais
NF EN 60598-2	Luminaires – Partie 2 : règles particulières

Nous attestons, par la présente, que nos luminaires sont conçus et réalisées selon les règles de l'art, en conformité avec les normes qui régissent leur construction. Le câblage des luminaires est résistant à la chaleur conformément au document harmonisé HD21.17. Les composants utilisés satisfont aux normes les concernant. Tous les luminaires sont fabriqués selon les normes EN 60598-1 et EN 60598-2 relatives à la sécurité électrique. La marque CE indique la conformité des luminaires à la directive relative à la basse tension (73/23/EEC) et à la directive relative à la compatibilité électromagnétique (89/336/EEC).

La résistance au feu est mesurée par l'essai au fil incandescent (suivant la norme CEI 695-2-1). Tous les luminaires appartiennent à la catégorie d'inflammabilité 850°C sauf mention contraire dans nos publications.

Conforme aux Directives européennes :
- 2002/95/EC du 27/01/03 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements (**RoHS**)
- 2002/96/EC du 27/01/03 relatif aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (**DEEE**) (décret français n° 2005-829 du 20/07/05)

P.O. M. Sébastien Bonneville
Directeur Général AURORA France
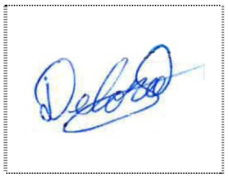
Responsable Bureau d'études
Olivier Delord